

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3770
www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelaga-Maisonneuve

Vice-présidence

Mme Sophie Thiébaud
Arrondissement Le Sud-Ouest

Membres

M. Younes Boukala
Arrondissement de Lachine

M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Genève

M. Jérôme Normand
Arrondissement d'Ahuntsic
– Cartierville

M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles

Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Genève

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Le 19 avril 2021

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE217231002**

**Accorder un contrat à De Sousa-4042077 Canada
inc., pour des travaux de voirie dans les
arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de
l'Île-Bizard-Sainte-Genève et de
Pierrefonds-Roxboro (PCPR et PRCPR-2021).
Dépense totale de 5 260 721,37 \$ (contrat : 4
494 454,38 \$ + contingences: 449 445,44 \$ +
incidences: 316 821,55 \$), taxes incluses. Appel
d'offres public 463414 - (11 soumissionnaires).**

“Original signé”

Karine Boivin Roy
Présidente

“Original signé”

Julie Demers
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE217231002

Accorder un contrat à De Sousa-4042077 Canada inc., pour des travaux de voirie dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de l'Île-Bizard-Sainte-Genève et de Pierrefonds-Roxboro (PCPR et PRCPR-2021). Dépense totale de 5 260 721,37 \$ (contrat : 4 494 454,38 \$ + contingences: 449 445,44 \$ + incidences: 316 821,55 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 463414 - (11 soumissionnaires).

À sa séance du 31 mars 2021, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait aux critères d'examen ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel il existe :
 - o un écart de plus de 20 % entre l'adjudicataire et l'estimation de la soumission.*

Le 7 avril, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars 2020.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour des travaux de voirie dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de l'Île-Bizard-Sainte-Genève et de Pierrefonds-Roxboro.

Les responsables du dossier ont d'abord expliqué que ces travaux seront exécutés sur une distance totalisant environ 12,8 kilomètres et couvrent cinq tronçons de pistes cyclables dans les boulevards Gouin et O'Brien. En ce qui concerne l'appel d'offres, il a été d'une durée de 23 jours et a permis de recevoir 11 soumissions. Il est à noter que parmi les 2 addendas mineurs publiés au cours de l'appel d'offres, aucun n'a eu d'impact sur le prix. Au terme de l'analyse des soumissions reçues, le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme montre un écart de 31% favorable à la Ville par rapport à l'estimé de contrôle, ce que le responsable du dossier a attribué à une forte concurrence sur ce marché.

En réponse aux questions des commissaires concernant les pénalités relatives au non-respect de l'échéancier des travaux, le Service a expliqué qu'elles sont déterminées en fonction des impacts qu'un retard des travaux aurait sur les activités sur la rue visée par les travaux. Elles se veulent un incitatif supplémentaire afin que les promoteurs respectent les délais prévus dans les contrats.

La Commission ne peut que saluer l'excellente réponse du marché et la réception d'une offre avantageuse pour la Ville.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel il existe :
 - o un écart de plus de 20 % entre l'adjudicataire et l'estimation de la soumission.*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE217231002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.